

Commune de Saint Maurice

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°1

Le Président,

Jean-Marc RIEBEL



DOSSIER APPROUVE
20 Juin 2019

Communauté de Communes de la vallée de Villé
1 rue principale 67220 BASSEMBERG
Tél : 03.88.58.91.65
www.valleedeville.fr
E-mail : contact@valleedeville.fr

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DE L'AGGLOMÉRATION
STRASBOURGEOISE
9 rue Brûlée • CS 80047
67002 Strasbourg Cedex
Tél 03 88 21 49 00
Fax 03 88 75 79 42
www.adeus.org
E-mail : adeus@adeus.org

Le Président,
Jean-Marie KIEBEL

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER APPROUVE

Pièce n°1 : Notice explicative - à annexer au Rapport de Présentation

Pièce n°2 : Extrait du Rapport de Présentation – à substituer

Pièce n°3 : Evaluation environnementale de la modification n°1- à annexer au Rapport de Présentation

Pièce n°4 : Règlement de zone IAU (nouveau)

Pièce n°5 : Plan de zonage– à substituer

Pièce n°6 : Orientations d'Aménagement et de Programmation (nouvelles)

Pièce n°7 : Annexes sanitaires – à substituer

« Alimentation en Eau Potable » - Note Technique et plan

« Assainissement » - Note Technique et plan

Pièce n°8 : Délibération du Conseil de Communauté de Communes du 20 juin 2019

